

Compte-rendu du conseil d'adulte du jeudi 24/04/2014 :

Lancement du conseil de groupe : Suite à un problème de messagerie, le conseil de groupe n'a pu se réaliser et se réunir (pas de réponse des membres). D'après Benoît, ce conseil de groupe doit avoir le rôle moteur de la vie des adhérents au sein de l'association des éclaireurs du Vercors.

Le rôle des aînés : lien entre les différents groupes, « sages » ;
Les éclaireurs : leurs demandes, leurs attentes au sein de l'association ;
Les louveteaux : en attente des convocations (vu leur âge) ;
(cf. le premier conseil d'adulte)

Le conseil de groupe organise les différents passages, les rites, sous couvert des statuts de l'association, le pilotage (scoutisme), il fonde la réalisation du projet pédagogique, les décisions à prendre (adhésion, exclusion...). Le conseil d'adulte, quant à lui, est là pour être en accord avec la loi (ministère Jeunesse & Sports), le BAFA, les idées de l'association ; les enfants, maîtres de l'association, le valident.

Le conseil de groupe doit être opérationnel pour la fin d'année ou la rentrée scolaire.

N.B. : Isabelle a posé des questions sur l'éloignement des lieux des éclaireurs / louveteaux, les horaires (décalage d'un quart d'heure pour les parents ayant des enfants dans les deux assemblées), l'oubli des mails pour les convocations.

Le camp : C'est 80% de l'activité annuelle de l'association. Déroulement avant le camp, en mai, en juin. L'organe directeur est le conseil de groupe, élément essentiel et central.

Rappel sur l'accueil des mineurs (dispositions légales, rôle du directeur, de l'organisateur), sous la responsabilité d'une personne (+25 ans, BFD).

Le lieu de réunion. Opinion sur l'accueil des mineurs. La construction sur la durée (les camps forment le scoutisme), le sens du partage.

Se pose le problème des réponses à la mi-mai sur les personnes présentes au camp de juillet. Réunions en mai (le 17) des parents pour l'organisation, séparées pour les éclaireurs et les louveteaux (attention au problème de l'ubiquité des parents ayant les deux !). La préparation du matériel, du camp, se fera lors du dernier week-end de juin.

Durée du camp : du samedi 5 juillet au vendredi 25 juillet (3 semaines).

Monter le camp (de 3 à 4 jours), démonter (2 à 3 jours) pour les éclaireurs, essentiellement (pour les louveteaux, ce sont les adultes qui gèrent).

Le problème primordial se pose sur la durée effective du camp : 18 jours avec 18 éclaireurs, 21 jours avec 6 ou 7 éclaireurs (suite au sondage). La véritable durée d'un camp scout est de 21 jours. C'est un espace défini pour éviter les limitations (physique, temporelle, d'exploration). La motivation des parents est nécessaire et fondamentale (implication des responsables, comme la prise de congés pour ce camp ; par reconnaissance de cette implication). Des questions aux parents doivent être posées : les choix, le projet pédagogique étant au cœur du camp d'été.

Si le choix se porte sur une durée de 15 jours, sera proposé aux éclaireurs volontaires pour 21 jours, un raid de 3 à 4 jours supplémentaires, le camp II (ce qui devrait motiver en retour plus de demandes pour une longue période !).

Ainsi, soit 18 jours (du 5 au 22 juillet), soit 21 jours pouvant être décomposés en 18 jours et 3 jours de raid, de séquence aventure.

Remarques : discussion sur le camp, doodle pour le camp, poser le débat (peu de réponses à l'heure actuelle).

L'argument de juillet : journées plus longues, la météo plu clémente (éviter les orages d'août). (cf le mail d'Hervé du 26/04/14).

N.B. : La possibilité d'achat de « carrés militaires » pour remplacer l'usage des tentes, multi-usage (panchos, tentes, protection pour hamac...), sous forme de souscription (à voir).

Déroulement du camp : le 5 juillet, pré-camp pour les louveteaux ; arrivée des éclaireurs le même jour.

3 jours exploration + 14 juillet + installation/désinstallation, pour les éclaireurs.

Le problème des portables : un portable collectif est détenu par les responsables, tout le temps, afin d'éviter les portables et leurs abus (le camp est un espace de liberté, vivre en harmonie avec la Nature, le soleil, les cycles naturels... ; ne pas se créer des contraintes).

Les cadres sont pour l'instant Hervé, Manfred, Mathieu. En attente de réponse pour Damien, la possibilité d'une nouvelle arrivée féminine, d'après Benoît.

L'intendance par les parents, un sujet « délicat », pour des parents motivés sur une longue période (par semaines), a fortiori non intrusifs dans la vie du campement, et engagés sur la préparation.

N.B. : Organisation du BAFA (à prix coûtant, soit 60€) proposé après le départ des louveteaux, sur leur site (17 inscrits pour l'instant). Faire de la publicité dans notre entourage !

Lieu du camp : Labeaume en Ardèche, près de Ruoms. En attente de la réponse du nouveau maire. (3h de route à partir de Grenoble ; les problèmes de covoiturage ont été évoqués, à organiser). Les camps seraient séparés d'une « certaine » distance.

Après le camp : une proposition d'activités a été évoquée, par exemple une soirée diapos pour partager les souvenirs, les sentiments, (un debriefing devrait être prévu).

PS : prévoir le prochain conseil d'adulte (fin mai), pour finaliser l'ensemble.